

LA CARTE
1997

Joyeux Noël
Bonne Année

CHERS AMIS CRESSOLS

Mil Neuf cent quatre vingt seize se termine et avec elle bien des évènements , heureux pour certains, plus tristes pour d'autres mais tous vont faire partis de nos souvenirs, ainsi va la vie.

Tout au long de cette année l'équipe du conseil municipal a travaillé sur les dossiers d'aménagements futurs pour essayer d'améliorer notre quotidien. Mais tout cela demande du temps et de la préparation, je suis persuadée que vous en êtes conscients.

Mil neuf cent quatre vingt dix sept verra l'achèvement de l'appartement dans les locaux de la Mairie, l'agrandissement du préau et une partie de l'éclairage du quartier de Mailhosque.

Bien sur notre programme ne s'arrêtera pas là et les prochaines années verront naître de nouvelles actions, de nouvelles initiatives, de nouveaux chantiers tous bien entendu à la mesure de notre commune. Chaque étape apporte de nouveaux défis de nouvelles ambitions et de nouvelles tâches.

C'est dans ce sens que nous entendons travailler, au service des CRESSOLS, pour relever dans les meilleures conditions possibles les défis de cette fin de siècle.

Que vous souhaiter aujourd'hui ? la prospérité et la santé , mais celà n'est guère original et je voudrais formuler trois autres voeux.

D'abord celui de la PAIX, la paix entre nous, la paix autour de nous, paix dans le monde, dans notre pays, mais aussi dans notre petit coin de France dont tous nous sommes les gérants et responsables. C' est donc d'abord cette paix que je vous propose et que je nous souhaite.

C'est ensuite le bonheur que je voudrais voir tomber cette année sur chacun de nous. Appliquons-nous à mériter de l'éprouver, à tout faire pour le ressentir encore davantage .C est un effort quotidien dont je prends pour ma part aujourd'hui l'engagement devant vous

Mon troisième et dernier voeu est celui de la réussite pour notre commune, les projets que nous développons, les efforts que nous déployons tout cela doit porter ses fruits si nous nous unissons.

Voilà les voeux de votre maire auxquels vous me permettez d'ajouter ceux de toute l'équipe municipale.

JOYEUX NOEL , BONNE ANNEE à vous mes chers concitoyens et amis CRESSOLS

BONNE ANNEE A NOTRE COMMUNE

Le Maire

Danièle Vergonnier

RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF 1995

Dépenses de Fonctionnement

Denrées et fournitures	32 909,07 F
Frais de personnel	183 262,31 F
Impôts et taxes	6 352,77 F
Travaux et services extérieurs	55 914,94 F
participations et contingents	165 331,09 F
Allocations subventions	8 035,00 F
Frais de gestion générale	43 122,76 F
Frais financiers	28 331,84 F
Prélèvements / investissements	130 000,00 F
	<hr/>
	653 259,78 F

Recettes de Fonctionnement

Produits de l'exploitation	40 000,00 F
Produits domaniaux	38 094,78 F
Produits financiers	41,50 F
Recouvrements, subventions	9 655,73 F
Dotations reçues de l'Etat	252 309,00 F
Impôts directs	7 646,87 F
Contributions directes	236 749,00 F
Produits antérieurs	110 140,85 F
	<hr/>
	694 637,73 F

Excédent 41 377,95 F

Dépenses d'investissement.

Remboursement d'emprunts	34 967,31 F
Acquisition de biens (meubles immeubles)	35 486,81 F
Travaux de bâtiment et genie civil	32 338,10 F
assainissement	688 200,45 F
	26 771,59 F

817 764,26 F

Recettes d'investissement

Excédent d'investissement reporté	57 225,85 F
Subvention d'équipement	285 288,00 F
Prélèvement recette fonctionnement	130 000,00 F
Participation à des travaux d'équipement	15 754,00 F
Aliénation de biens meubles et immeubles	
produits des emprunts	200 000,00 F

688 267,85 F

déficit 129 496,41 F

Le déficit s explique par les subventions non rentrées au 3 12 soit 166 930,00 F

ETAT CIVIL

Mariage

Pauline BERNARD et Thierry MAURIN

Laurence BONTEMPS et Monsieur DUQUESNAY

Blandine FROCOT et Didier FAUST

Edith COSTECALDE et Philippe GRZELAK

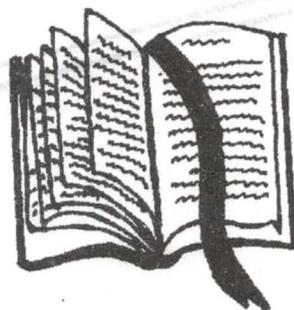


Décès

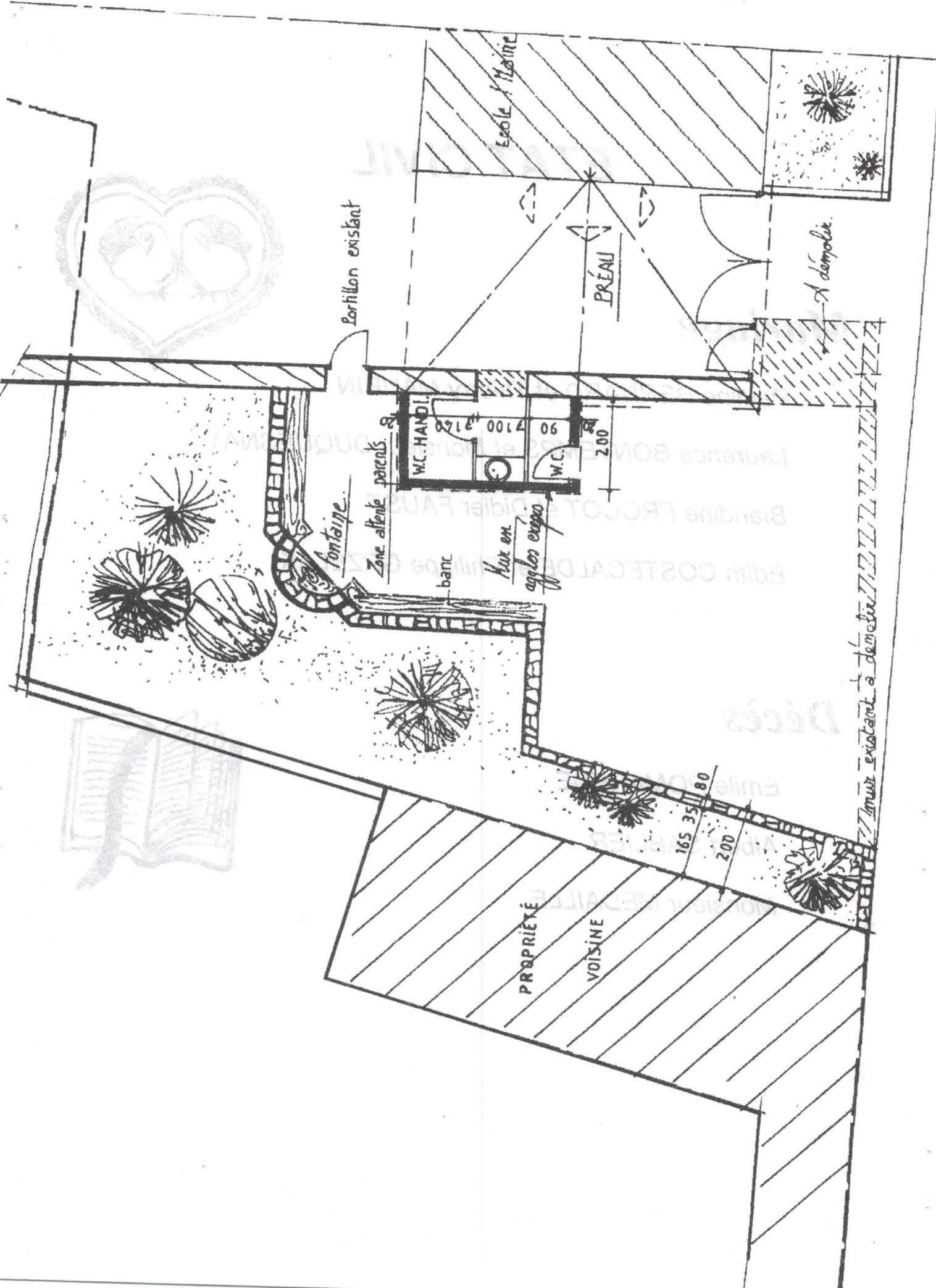
Emile POMAREDE

Albert SABLIER

Monsieur MEDAILLE



PREAU ET AMENAGEMENT JARDIN



COOPERATION INTERCOMMUNALE

L'intercommunalité n'a d'autre but que de permettre la mise en commun de moyens et d'énergies pour assurer la gestion d'un service (transports collectifs, ramassage des ordures ménagères, distribution d'eau potable etc..) et animer des projets d'aménagement ou de développement économique (travaux voiries, aménagement des berges du tarn) etc....) qu'une petite commune comme la nôtre ne peut assumer seule.

Sollicité à plusieurs reprises pour remplacer le S.I.V.O.M par une communauté de communes, nous en avons jusqu'en avril 1996 retardé l'échéance. Mais de réunions en réunions et devant l'insistance des communes du canton souhaitant créer une communauté de communes, la majorité des membres du conseil municipal, après études et réflexions ont décidé l'adhésion de la LA CRESSE, au district de Millau pour y transférer les compétences suivantes :

LA VOIRIE :

Tous les travaux de réfection, d'aménagement de la voirie communale

L'ENVIRONNEMENT

Sous réserve du respect des compétences transférées par les communes au Parc Régional des Grands Causses, toutes opérations favorisant la protection et la mise en valeur de l'environnement concernant notamment la protection des berges de rivières, la création d'une déchetterie et de points de propreté.

L'HABITAT

Mise en oeuvre d'un programme local de l'habitat, étude et réalisation d'opération programmées d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) possibilité de subventions pour tout travaux de rénovation.

Toutefois le district, comme la communauté de commune ont une fiscalité propre. C'est à dire que, comme nous donnons déjà une part des impôts locaux (taxe habitation, taxe foncière, taxe professionnelle) à la région, au département et à la commune, nous donnerons une participation à la coopération intercommunale.

Une étude réalisée par la S.E.M 12 sur la communauté de communes du Canton de Peyreleau fait apparaître les taux suivants :!

<i>Taxe habitation</i>	<i>Foncier Bâti</i>	<i>Foncier non bâti</i>	<i>Taxe Professionnelle</i>
<i>2.56%</i>	<i>11.08%</i>	<i>25.84%</i>	<i>3.50%</i>

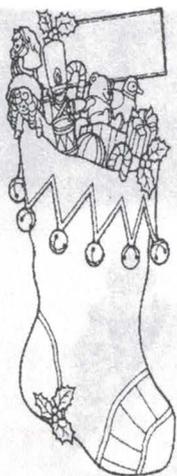
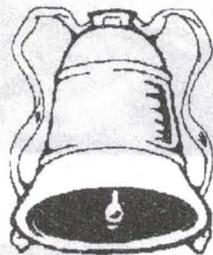
en comparaison , voici les taux appliqués au district Millavois

<i>1.78%</i>	<i>2.78%</i>	<i>6.12%</i>	<i>1.78%</i>
--------------	--------------	--------------	--------------

Considérant que l'on est toujours plus fort lorsqu'on met en commun ses moyens et ses projets l'intérêt d'une coopération divient une évidence. Le développement croissant des districts et des communautés de communes en témoigne..

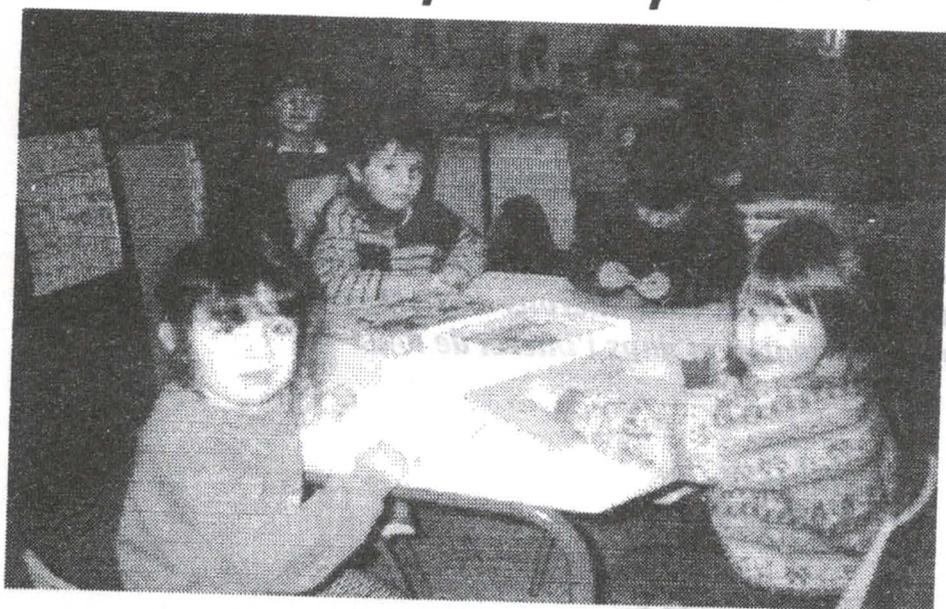
Nombreux sont ceux qui vont travailler à Millau, d'autres vont y faire leurs achats. Les flux et les reflux sont denses et incessants. Imaginez que par un artifice quelconque, notre commune, telle qu'elle est aujourd'hui, soit coupée des autres et entourée d'un désert. Pourrait-elle continuer à vivre.?

L'adhésion de notre commune au district n'implique pas une allégeance de notre village à la ville de Millau. Nous continuerons de vivre dans le canton de Peyreleau dans un esprit de solidarité et dans l'intérêt de tous.





*Le "travail", les jeux,
la cuisine, le sport, la peinture, les chansons....:*



*Que de
choses à
faire !*

*Parce que c'est sûr ;
Le plus important à l'école
c'est quand même les
copains!!!.*





A l'école

Une année de plus ! Déjà?! Il faut dire qu'on n'a pas le temps de s'ennuyer à l'école de la Cresse.

Le "travail", les jeux , la cuisine , le sport , la peinture , les chansons...: Que de choses à faire ! Et encore , il y a les livres : c'est sûrement ce que l'on préfère les livres . On va en chercher au Blibliobus , il y a ceux que Martine nous rapporte de la bibliothèque municipale de Millau et puis ceux que l'école nous achète . Une histoire qu'on nous raconte , c'est 44 yeux ébahis , 22 bouches grandes ouvertes et autant de petits coeurs qui attendent la suite avec impatience . Des fois , on a peur ou on est triste , mais la plupart du temps on rit bien fort . Et puis il y a les sorties : Sorties dans le village où l'on vous rencontre parfois ; Sorties plus lointaines aussi ; connaissez vous le "Vallon du Vilaret"? C'est en Lozère et c'est un endroit extra pour s'amuser qu'on soit petit ou bien plus grand . Nous on y est allés au moi de juin et croyez nous , on s' y est vraiment plu . Le problème dans notre classe , c'est que chaque année , des copains s'en vont . Oh ! pas bien loin juste à Rivière . En septembre , c'est Prisca et Charlotte qui sont parties au C.P. pour apprendre à lire . Mais heureusement il nous en arrive toujours de nouveaux ; Nicolas , Florian .

Parce que c'est sûr ; le plus important à l'école c'est quand même les copains!!!



CHASSE

13 JANVIER

Le Président et le Secrétaire se rendent à la Liquisse Basse pour voir un élevage de lapins. Réservation de 10 couples.

17 JANVIER

Achat de 5 lapins à Creissels.

20 JANVIER

Achat et lâcher de 9 lièvres.

2 FEVRIER : REUNION DU BUREAU

• Etude de l'enquête "Gestion lièvre" demandée par la Fédération.

• Réponse au questionnaire sur le nombre de sangliers tués :

du 2 Septembre 1995 au 9 Septembre 1995 : 1

du 11 Septembre 1995 au 25 Décembre 1995 : 45

du 25 Décembre 1995 au 31 Janvier 1996 : 4

• Pour le Plan de Chasse 1996, il est demandé 6 chevreuils.

• Achat de 12 cages à lapin chez Coulon.

1er MARS : REUNION DU BUREAU

• Problème des lapins :

Un parc de pré-lâché doit être fait dans le parc actuel.

Mise en place des lapins dans ce parc à un mois et demi.

Vaccination et lâché sur la Causse à 3 mois.

DU 10 au 13 MARS

Aménagement du parc avec des bénévoles et dans une bonne ambiance.

29 MARS : REUNION DE SECTEUR A MILLAU

Le Président, le Secrétaire, Benoît Remize et Olivier Forestier assistent à cette réunion.

· Gros débat sur le sanglier :

En 1981 : Il y a eu 1 880 sangliers tués dans le département, coût par bête : 153 F.

En 1995, il y a eu 4 892 sangliers tués, coût par bête : 306 F.

Les agriculteurs demandent de plus en plus de subventions pour les dégâts causés par les sangliers

· Arrêté en cours de signature pour l'agrainage du sanglier.

L'agrainage du sanglier est autorisé du 1er Mars au 30 Août, en forêt et à 300 mètres des terres cultivées, avec l'accord écrit du propriétaire. (Arrêté 96-0943 du 13 Avril 1996)

26 AVRIL : REUNION DU BUREAU

· Le Bureau fixe le repas des chasseurs le 19 Mai au Maubert.

19 MAI : REPAS DES CHASSEURS

C'est dans l'ensemble une réussite. (A l'avenir, il faudra faire payer le repas à l'inscription.)

23 AOÛT : ASSEMBLEE GENERALE

A signaler parmi les travaux accomplis depuis la fermeture, l'élevage de lapins par le Président, 180 lâchés avec construction de garennes et de nombreuses réunions.

7 DECEMBRE : LOTO

Tout l'ensemble est une belle réussite. Un compte-rendu paraît dans la presse.

L'Union des Chasseurs Cressois (U.C.C) souhaite à tous les habitants de LA CRESSE de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année 1997.



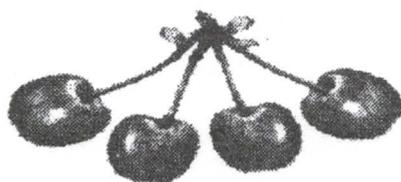
Coopérative Fruitière
de
La CRESSE

Poids total Cerises 110 250 Kg

*Production normale en Burlat ,
déficiente en Reverchon ,
Hedelfingen et variétés tardives à
gros calibre.*

*Marché de l'été comparable à l'an
passé malgré la chute touristique à
partir du 15 aout dûe au temps
pluvieux.*

*Souhaitons pour 1997 une meilleure
campagne*



Comité des fêtes



Une participation massive des habitants de la CRESSE à permis d'atteindre l'objectif fixé pour 1996

Les concours de belote qui animent les dimanches après midi ou se retrouvent des équipes composées de millavois, de cressois, et des gens de la vallée sont unanimement appréciés.

La fête du village qui à connue un vif succès malgré les quatre gouttes d'eau chassées par un magnifique feu d'artifice qui embrasa tout le village

La journée amicale du cause à manifestation réunie l'ensemble des cressols très attachés à cette tradition.

Le repas en faveur du téléthon organisé en collaboration avec les comités des fêtes des communes du canton, dont les cressols ont par leur participation nombreuse apporté leur soutien, cloture cette année 96.

MERCI A TOUS

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 97 et espère vous retrouver aussi nombreux lors des prochaines manifestations



Activité sur la Cresse

Le vendredi soir la salle polyvalente réunie tout d'abord à 20H les enfants suivis à 21H par les adulte qui dans une ambiance des plus sympathique viennent suivre des cours de danse moderne animés par Sébastien Crochard dont il faut souligner la patience.



DE CAYLUS EN QUELUZ

*Cairn solitaire , de là haut ,
Les adoreurs du Soleil
Cптаient ses effluves magiques
Au piège de leurs mains tendues*

*La haute falaise de craie
A l'affût des lueurs premières
De l'aube en distillait le miel
Parmi les rouvres et l'aspic ,*

*Puis se lovait au chaud du jour
Comme le fait sage et prudente
La vipère de ces à-pics
Gourmande de blonde lumière .*

*Le soir , offerte aux feux ultimes
Des longues flèches du couchant
Bientôt , entamait le colloque
Avec l'étoile du berger ...*

*Un jour , sur ce Caylus sans ombre
J'aperçus l'ombre d'un oiseau
Ignoré de ces latitudes :
D'où venait-il ? Qu'annonçait-il ?*

*- Je t'apporte le frais message
Pris aux marges de l'océan ,
Je suis la cigogne transfuge
Qui prit pour gîte en Portugal*

Les toits de nacre de Queluz

Née en 1910 , l'auteur de ce poème a longtemps vécu à La Cresse .

Son métier d'institutrice la conduite de Verrière à Liaucous puis à Millau .

Elle est la poétesse du millavois la plus connue avec Christiane BURUCOA .

Membre de nombreuses associations (Ecrivains du Rouergue , etc) , elle participe aux délibérations du prix A. ARTAUD . Elle même a été couronnée par l'Académie Française .

Certains de ces poèmes évoquent quelques coins de notre région .

Décédée en 1990 , elle repose dans le cimetière de notre village .

Marie-Louise VAISSIERE

Mon Beau Sapin

La coutume du sapin de Noël décoré est née en Alsace, au 16^{ème} siècle. A cette époque, la nouvelle année commençait le 25 décembre. Elle eut pour berceau Sélestat, avant de se répandre en Allemagne, en Suisse, dans les pays scandinaves et peu à peu à travers le monde.

La vénération des plantes à feuilles persistantes n'est pas récente puisqu'elle était déjà en usage dans l'Antiquité : superstitieux, les Romains, pour le 1^{er} Janvier, ornaient leurs maisons de branches de conifères, symboles de longévité, en l'honneur du Dieu Janus.

Mais l'existence de branches et d'arbres décorés remonte, elle, au Moyen Age : le 24 décembre, soir de Noël, un sapin était placé dans le chœur des églises où il représentait l'arbre du paradis lors du jeu des mystères. Il était garni de pommes rappelant les fruits de la tentation, l'hosties figurant la rédemption et de fleurons multicolores évoquant le rameau florissant de Jessé.

Dès la fin du 15^{ème} siècle, les différentes corporations dressaient, elles aussi, des sapins décorés dans leurs salles de réunion. Imitant cette coutume, les paroissiens auraient remplacé les branches traditionnelles par de jeunes arbres. Mais tout le monde ayant droit à son "maïen" de Noël, il fallut rapidement édicter des ordonnances (dont une, datée de 1555), a été retrouvée dans les archives de Sélestat) pour éviter le pillage des sapinières et limiter la coupe d'arbres et de branches.

Aux hosties et aux fruits qui constituaient la parure originelle de l'arbre de Noël, vinrent s'ajouter des roses et autres fleurs en papier multicolores, des sucreries et des jouets que l'on faisait tomber en secouant le sapin. Le 19^{ème} siècle apporta des anges habillés de feuilles de métal doré ou argenté, ainsi que les boules et autres sujets en verre soufflé.

BONNE ANNEE



1997